

# CHARTRE D'ENGAGEMENT DE BON USAGE DES SOLUTIONS « DISTANCIELLES » MQS

Voici les règles d'or à respecter pour garantir l'efficacité de votre formation à distance !

## Pour les temps d'auto-formation :

1. **Commencez votre formation au plus vite**, dès que vous pouvez y accéder.
2. L'auto-formation, c'est de la formation ! **Focalisez votre attention sur ce moment « personnel »** : pendant vos moments d'apprentissage, mettez tout en œuvre pour ne pas être dérangé(e). Isolez vous, fermez votre porte de bureau, déconnectez votre messagerie, éteignez votre téléphone, informez vos collègues que vous êtes en formation. De préférence, portez un casque pour écouter et profiter pleinement des « voix-off ». Vous ne devez pas être perturbé(e).
3. **Prenez des notes tout au long des modules**. Utilisez la fiche de prise de note MQS ou des notes personnelles => ce que je retiens de la séquence, ce qui est important pour moi, à comparer avec ce qui était important à retenir (points évalués dans les quiz).
4. **Appuyez-vous sur tous les outils** susceptibles de faciliter l'apprentissage : le son, les documents d'aide et publications téléchargeables ,... Lisez la rubrique « pour aller plus loin ».
5. Étalez la formation dans le temps. **Prévoyez, au maximum, 2 heures par séance et 2 séances par jour** afin de garder un niveau de concentration suffisant.
6. **Respectez absolument les temps de passation (durées)** indiqués dans chaque module, n'allez pas trop vite, ne « consommez » pas le contenu mais imprégnez-vous de celui-ci progressivement.
7. **N'hésitez pas à recommencer plusieurs fois un module** qui vous semble compliqué, à revoir des modules antérieurs pour le ré-ancrage des notions clés.
8. **Mettez en pratique vos acquis le plus rapidement possible**. La mise en application immédiate d'une formation vous permettra de consolider vos connaissances. Notez votre mini projet d'application à chaque module. Si un tutorat est proposé par MQS, faites vous guider lors des entretiens avec votre tuteur/tutrice.
9. **Partagez vos difficultés** (liées à la technique, à l'apprentissage,...) avec les personnes de référence dans votre établissement. Prenez contact si nécessaire et si besoin avec l'équipe support MQS (contact email : [qualite@mqs-formation.com](mailto:qualite@mqs-formation.com) ou par téléphone : 02.99.05.04.43).

## Pour les temps de visio-conférence :

1. Isolez-vous sur les temps de visio-conférence, **connectez-vous 10 minutes avant le début de la séance**. Testez le lien avant la première séance et revenez vers l'équipe support MQS (contact email : [qualite@mqs-formation.com](mailto:qualite@mqs-formation.com) ou par téléphone : 02.99.05.04.43) si vous rencontrez des problèmes techniques.
2. Préparez-vous un environnement de travail confortable et en particulier, **prenez soin de vérifier le matériel, l'état et la qualité des connexions** afin de minimiser les risques de perte de temps.
3. **Mettez tout en œuvre pour ne pas être dérangé(e)**. Isolez vous, fermez votre porte de bureau, déconnectez votre messagerie, éteignez votre téléphone, informez vos collègues que vous êtes en visio-conférence. Vous ne devez pas être perturbé(e).

4. La qualité audio de vos visio-conférences est fondamentale : **optez, si vous le pouvez, pour un endroit calme, préservé des bruits extérieurs**. Il est préférable de porter un casque ou des écouteurs afin de se couper de son environnement extérieur.
5. **L'environnement visuel l'est tout autant : évitez le soleil direct ainsi que les contre-jours**, baissez les stores ou fermez les rideaux si besoin et vérifiez l'orientation de la caméra et le cadrage, évitez certains motifs ou certaines teintes de vêtements pour favoriser le confort visuel (évitez par exemple les pois, rayures, le blanc et le noir).
6. **Si vous travaillez de chez vous**, un membre de la famille, un ami, un ouvrier ou un animal de compagnie peut faire irruption et diversion ! Dans ce cas, **n'hésitez pas à faire des pauses caméra et son**.

**L'établissement et les participants reconnaissent avoir pris connaissance de cette charte et s'engagent à respecter au mieux les dispositions prévues dans celle-ci.**